

# I Revenus

## ✚ État des lieux

---

En moyenne, les Français les 10 % les plus aisés perçoivent des revenus 6,7 fois plus élevés que les 10 % les plus pauvres (Insee, 2016) après impôts et prestations sociales. La France est, après la Suisse, le pays d'Europe où les riches sont les plus riches : le 1 % des plus aisés touche au moins 7 000 euros contre 5 800 euros au Royaume-Uni par exemple (Eurostat, moyenne 2013-2016). Au total, le 1 % le plus riche récupère presque 6 % des revenus de l'ensemble des ménages.

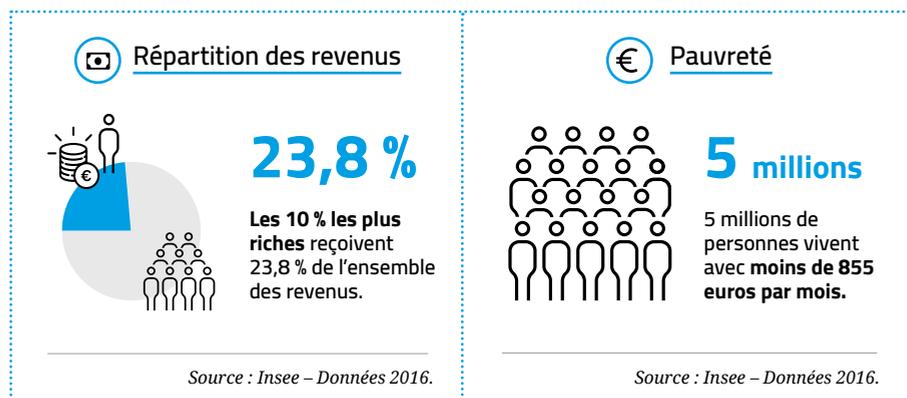
Tout en haut de l'échelle, les revenus proviennent essentiellement du patrimoine (immobilier, actions, obligations, etc.). En matière de salaires, les écarts vont de un à trois entre le salaire maximum des 10 % des moins bien rémunérés et le salaire minimum des 10 % les mieux payés (Insee, 2015). Mais au sein des 10 % des plus hauts salaires, les écarts sont considérables.

Au bout du compte, même après redistribution par les impôts et les prestations sociales, le gâteau des revenus demeure bien mal partagé : les 10 % les plus favorisés récupèrent 23,8 % de l'ensemble (Insee, 2016), soit 2,4 fois plus que si le partage était égal.

Les écarts de patrimoine sont bien plus élevés que ceux des revenus. Le 1 % le plus fortuné de notre pays possède 17 % de l'ensemble du patrimoine des ménages ; les 10 % les plus riches, presque la moitié (Insee, 2015). Le patrimoine médian des cadres est supérieur à 200 000 euros, alors que celui des ouvriers non qualifiés s'élève à 16 400 euros (Insee, 2015). L'accumulation engendre une reproduction des inégalités de génération en génération.

En bas de l'échelle, cinq millions de personnes pauvres vivent avec moins de 855 euros par mois pour une personne seule (Insee, 2016). La pauvreté ne frappe pas au hasard, elle a un visage : celui des catégories populaires (presque la moitié des personnes concernées ont au plus le brevet des collèges), des mères de familles monoparentales, des immigrés. Tordons le cou une bonne fois pour toutes à une idée répandue : les enfants pauvres n'existent pas. Leur pauvreté, c'est celle de leurs parents, liée au chômage, aux bas salaires, aux faibles montants des prestations sociales, aux ruptures familiales et aux discriminations.

## 👁 Ce qu'il faut retenir



## + Les tendances

↘ Inégalité en baisse

⇒ Inégalité en stagnation

↗ Inégalité en hausse

### Écart absolu de niveau de vie



L'écart de niveau de vie moyen entre les 10 % les plus riches et les 10 % les plus pauvres est de 4 000 euros mensuels. Il est stable sur les dix dernières années et a augmenté de 833 euros mensuels sur 20 ans.

### Masse des revenus



Le ratio de Palma rapporte la masse des revenus que reçoit le dixième le plus riche à celle que reçoivent les 40 % les plus pauvres. En 1996, le ratio était de 1 en France : les 10 % les plus riches recevaient autant que les 40 % les plus pauvres. Ce ratio est monté jusqu'à un sommet de 1,14 en 2011. Il est redescendu à 1,05 au cours des cinq dernières années.

### Pauvreté



Le taux de pauvreté a augmenté de 7,3 % à 8 % entre 2006 et 2016, au seuil de pauvreté à 50 % du niveau de vie médian. S'il a légèrement diminué de 8,3 % à 8 % entre 2011 et 2016, il ne retrouve pas son niveau du début des années 2000.

Source : Insee, calculs de l'Observatoire des inégalités.

## ↗ Et demain ?

Les dernières données disponibles datent de 2016. Depuis, la baisse de l'impôt sur la fortune et l'allègement de l'imposition des revenus financiers ont gonflé les revenus des plus aisés, ce qui n'apparaît pas dans notre rapport : les riches sont encore plus riches. Néanmoins, la baisse du chômage, la hausse de la prime d'activité, du minimum vieillesse et de l'allocation adulte handicapé sont favorables aux plus modestes. Dans les années qui viennent, beaucoup dépendra de la reprise de l'activité économique : seule une baisse durable du chômage pourrait réellement peser sur les inégalités de revenus. À condition que les emplois créés soient réellement rémunérateurs.

# I Éducation

## ✦ État des lieux

---

Dès les petites classes, l'origine sociale des enfants influence fortement leurs résultats scolaires. En CE2, les élèves les moins favorisés obtiennent une note moyenne de 57 sur 100 en français et de 58 en mathématiques, pendant que le quart issu des milieux les plus favorisés atteint respectivement 87 et 85 (ministère de l'Éducation nationale, 2017).

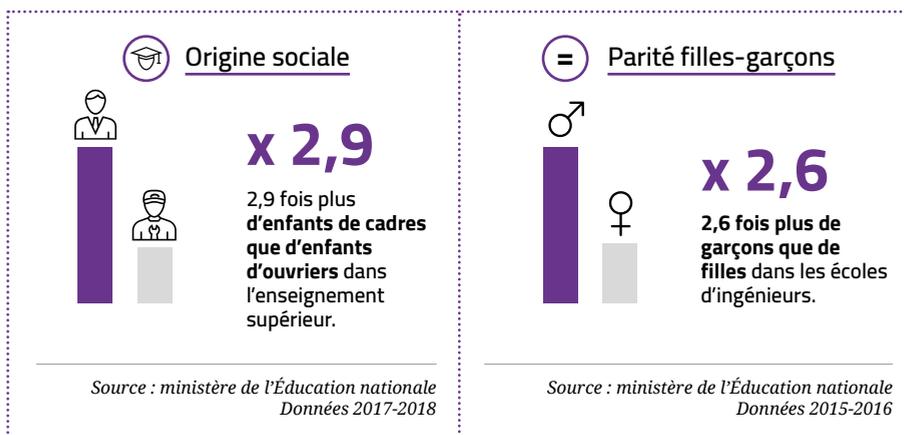
À la fin du collège, les inégalités sociales se traduisent par des orientations différenciées selon la catégorie sociale des parents. Le taux d'accès en seconde générale ou technologique est deux fois plus élevé pour les élèves d'origine favorisée (84,8 % contre 42,4 %) que pour les élèves d'origine sociale défavorisée (ministère de l'Éducation nationale, 2012).

Dans l'enseignement supérieur, les écarts se creusent encore. Les enfants de cadres supérieurs sont 2,9 fois plus nombreux que les enfants d'ouvriers parmi les étudiants (ministère de l'Éducation nationale 2017-2018) alors qu'ils sont presque deux fois moins nombreux dans la population totale. Les enfants d'ouvriers représentent seulement 12 % des étudiants, 7 % des élèves des classes préparatoires aux grandes écoles et 4 % des effectifs des écoles de commerce.

L'université opère en master pratiquement le même tri social que les grandes écoles : si les enfants d'ouvriers composent 13 % des étudiants en licence, ils ne sont plus que 9 % en master et 7 % en doctorat. Seule exception notable : en BTS, les enfants d'ouvriers sont représentés à hauteur de leur part dans la population (24 %).

En termes d'éducation, les filles ont dépassé les garçons. Elles composent 55 % des étudiants. Mais les filières qui conduisent aux emplois les mieux rémunérés restent dominées par les garçons. Seuls 40,3 % des étudiants des filières scientifiques sont des femmes (ministère de l'Éducation nationale, 2015-2016).

## 👁 Ce qu'il faut retenir



## + Les tendances

↘ Inégalité en baisse

= Inégalité en stagnation

↗ Inégalité en hausse

### Décrochage



**La part de jeunes qui quittent le système scolaire avec un faible niveau d'éducation** – au maximum le brevet – a diminué de 11,3 % en 2007 à 8,9 % en 2017, soit une baisse de 2,4 points sur dix ans.

### Enseignement supérieur



**Dans l'enseignement supérieur, la part des enfants d'ouvriers ne progresse pas.** Elle est de 12,2 % en 2017, un niveau identique à la situation de 2007, mais il est vrai aussi que la part d'ouvriers diminue dans la population.

### Filles / garçons



**La part des femmes sur les bancs des écoles d'ingénieurs** a pratiquement cessé de progresser. Les femmes représentaient 26,8 % des élèves en 2005-2006. Dix ans plus tard, elles atteignent 28,1 %. À ce rythme, il faudrait 170 ans pour parvenir à la parité.

Source : ministère de l'Éducation nationale.

## ➤ Et demain ?

La situation des inégalités scolaires semble figée. Les filles ne progressent plus beaucoup dans les filières dites masculines de l'enseignement supérieur. La démocratisation sociale évolue peu. Les réformes scolaires actuelles (concernant la taille des classes, l'orientation post-bac et les filières de lycées notamment) ne touchent pas à la manière de concevoir l'école. Pour réduire les inégalités sociales à l'école, il faudrait une volonté politique affirmée capable de bousculer le conservatisme des catégories diplômées. Et des moyens.

# I Travail

## ✦ État des lieux

---

Le chômage ne concerne pas tout le monde de la même manière, loin s'en faut. La fracture la plus grave est celle du diplôme. Le taux de chômage des non-diplômés (18,3 %) est 3,7 fois plus élevé que celui des titulaires d'un diplôme du supérieur long qui connaissent pratiquement le plein-emploi avec un taux de chômage de 5 % (Insee, 2017). Le chômage de masse génère un effet de file d'attente dans laquelle les moins diplômés sont les derniers servis.

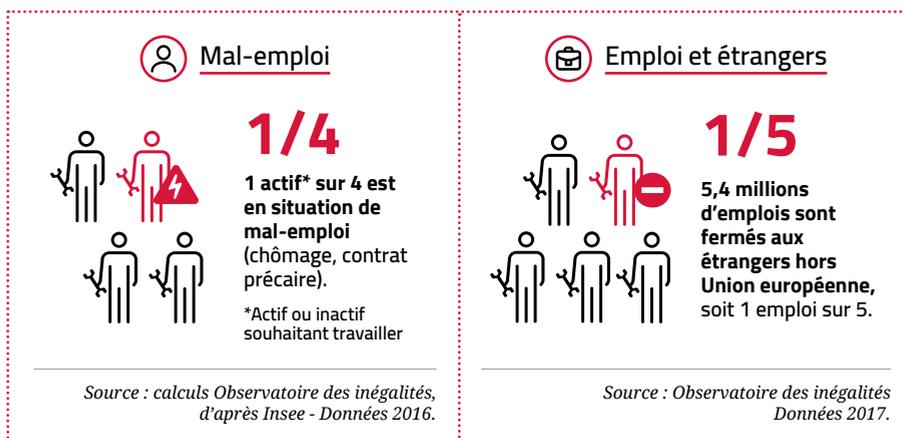
Autre population durement frappée : les immigrés. Leur taux de chômage est de 16,3 % (Insee, 2017), soit deux fois plus que celui des personnes nées en France (8,6 %). À leur niveau de diplôme souvent inférieur, s'ajoute l'effet des discriminations exercées par les employeurs. L'Observatoire des inégalités chiffre à 5,4 millions le nombre d'emplois interdits aux étrangers non ressortissants de l'Union Européenne, soit plus d'un emploi sur cinq en France.

L'effet diplôme est également décisif dans le domaine de l'insertion professionnelle. Trois ans après leur sortie de l'école, les jeunes non diplômés en emploi sont à 65 % en contrat précaire (CDD ou intérim), soit 3,6 fois plus souvent que les diplômés de niveau bac + 5 qui sont 18 % dans ce cas (Céreq, 2016).

En tenant compte du chômage, de la précarité des contrats en CDD ou intérim, ainsi que des personnes qui déclarent qu'elles souhaiteraient travailler mais ne sont pas considérées comme chômeuses, l'Observatoire des inégalités décompte plus de huit millions de personnes en situation de mal-emploi. Cette forme d'insécurité sociale touche un actif sur quatre. Pouvoir ou non se projeter dans la vie constitue l'une des fractures majeures de la société française. Phénomène inquiétant : la précarité augmente depuis 2014, après une stabilisation de près de dix ans.

Le contenu du travail n'a rien à voir d'un milieu social à l'autre. Les inégalités sont notamment énormes en matière de pénibilité physique. 63,4 % des ouvriers non qualifiés subissent au moins trois contraintes physiques au travail (par exemple rester longtemps debout, porter des charges lourdes, subir des vibrations, etc.). Une pénibilité physique 10,6 fois plus fréquente chez les ouvriers que chez les cadres supérieurs (ministère du Travail, 2016).

## 👁 Ce qu'il faut retenir



## + Les tendances

↓ Inégalité en baisse

= Inégalité en stagnation

↑ Inégalité en hausse

### Précarité



La **précarité de l'emploi** (CDD, intérim, apprentissage) concerne un nombre croissant de travailleurs. Leur taux de précarité est de 13,6 % en 2017, contre 12 % dix ans plus tôt. La précarité augmente depuis trois ans, ce qui constitue un phénomène nouveau et inquiétant.

### Chômage des jeunes



Le **taux de chômage des jeunes actifs** de 20 à 24 ans (20,9 % en 2017) a augmenté de 8,3 points entre 2001 et 2013. Il est vrai qu'il a diminué de deux points depuis.

### Conditions de travail



La **part des salariés soumis à des contraintes de rythme de travail** (par exemple : travail à la chaîne, normes de production, etc.) est plus élevée en 2016 (35,2 %) qu'en 2005 (31,6 %). En revanche, elle est stable entre les deux dernières enquêtes du ministère du Travail menées en 2013 et 2016.

Sources : Insee, ministère du Travail

## ↖ Et demain ?

La situation du marché du travail est suspendue à l'évolution de l'activité économique. Une reprise forte et durable devrait réduire notablement les tensions et en particulier la précarité. Un tel épisode reste peu probable, faute notamment de coordination des politiques économiques en Europe. En même temps, la dérégulation du droit du travail continue et affaiblit encore les salariés. Les CDD sont de plus en plus courts. Le travail indépendant à la pièce prend des formes nouvelles. La rationalisation des services réduit l'autonomie des salariés. De bien mauvais signaux d'avenir pour la France qui travaille.

# I Mode de vie

## ✦ État des lieux

Le mal-logement persiste de manière choquante dans notre pays. Rappelons que **800 000 personnes n'ont pas de domicile personnel**. La majorité d'entre elles (643 000) sont hébergées dans des conditions de confort plus ou moins acceptables, mais sans accéder à l'autonomie. 143 000 personnes n'ont aucun domicile et doivent recourir à l'hébergement social, à l'hôtel et, pour au minimum 11 000 d'entre elles, dorment à la rue (Fondation Abbé Pierre 2019 selon Insee, données 2013).

Les conditions de logement sont fortement inégales selon les revenus. Les ménages immigrés figurent parmi les plus mal lotis. **26,1 % des ménages immigrés habitent dans un logement trop petit. C'est 3,7 fois plus** que les non-immigrés (Insee, 2013). Cela s'explique principalement par leur niveau de vie, souvent plus faible.

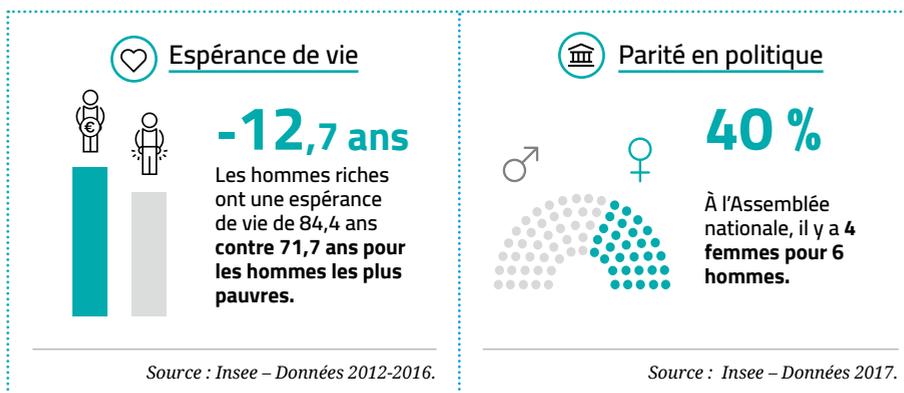
Logement, alimentation, accès aux soins et surtout pénibilité du travail : les conditions matérielles de vie ont des répercussions majeures sur la santé et finalement, sur la durée de vie. Chez les hommes, **treize années séparent l'espérance de vie des 5 % les plus pauvres (71,7 ans) des 5 % les plus riches (84,4 ans)**.

L'accès à Internet, mais aussi les usages que l'on en fait, restent très différenciés, surtout en termes d'âge, mais aussi entre catégories sociales. **98 % des cadres supérieurs effectuent par exemple des démarches administratives en ligne, proportion 1,4 fois plus élevée que chez les ouvriers** qui ne sont que 69 % à le faire (Crédoc, 2018). Ne pas pouvoir ou savoir acheter un billet de train ou accomplir une demande d'aide sociale en ligne, par exemple, constitue désormais un handicap grave pour une partie de la population.

Les pratiques culturelles sont fortement marquées par l'appartenance sociale. 42 % des 20 % les plus riches sont **allés plus de trois fois au cinéma dans l'année**. Parmi les 20 % les plus pauvres, seuls 17 % en ont fait autant. Une pratique **2,5 fois plus répandue chez les plus riches que chez les plus pauvres** (Insee, 2015).

Dans les médias, les milieux populaires sont très peu visibles. **La télévision**, par exemple, reflète la réalité sociale de notre pays de manière très déformée. **Les cadres supérieurs y sont 15 fois plus visibles que les ouvriers** dans les œuvres de fiction et les programmes d'information (CSA, 2018). Cependant, avec les manifestations des « gilets jaunes », on a vu apparaître quelques figures moins favorisées sur les plateaux de télévision.

## 👁 Ce qu'il faut retenir



## ⊕ Les tendances

↘ Inégalité en baisse

⊞ Inégalité en stagnation

↗ Inégalité en hausse

### Politique



**La part des femmes parmi les députés** a été multipliée par deux en dix ans. Elle est passée de 18,5 % en 2007 à 26,9 % en 2012, puis à 38,7 % en 2017.

### Politique



**La part des ouvriers et employés parmi les députés** est proche de zéro. Certes, avec 4,6 % en 2017, elle est plus élevée qu'il y a dix ans (1,7 % en 2007). Mais elle reste sans commune mesure avec la part que ces catégories populaires représentent dans la société française, environ la moitié.

### Logement



**La précarité énergétique a diminué de 14 % à 12 % entre 2013 et 2017** selon l'Observatoire national de la précarité énergétique. Les logements sont de mieux en mieux isolés, mais les locataires en paient un prix élevé.

Sources : Insee, Institut Diderot, Observatoire national de la précarité énergétique.

## ➤ Et demain ?

L'évolution des conditions de vie dépend en grande partie des niveaux de vie, or ceux-ci ne s'améliorent plus pour la majorité de la population. Dans le domaine du logement, les progrès ne sont plus ce qu'ils ont pu être dans les décennies précédentes<sup>[1]</sup>. Seul un programme d'investissement public d'envergure pourrait modifier la donne, en particulier pour les plus jeunes, mais il n'est pas à l'agenda politique actuel de la majorité. L'état de santé dépend beaucoup des conditions de travail, qui ne progressent guère. Au contraire, la précarisation joue en sens inverse. En politique, la place des femmes devrait continuer à s'améliorer, mais trop lentement pour ce qui est des postes à responsabilité. Quant à la représentation des catégories populaires, le rendez-vous est fixé aux prochaines élections législatives en 2022. Reste à savoir quels seront les partis politiques sauront diversifier l'origine sociale de leurs élus.

1. On manque de données sur les années récentes puisque la dernière enquête de l'Insee date de 2013.